

L'Assemblée Nationale du Venezuela suspend le procès contre le président Nicolas Maduro



Caracas, 2 novembre, (RHC).- L'Assemblée Nationale du Venezuela à majorité d'opposition a décidé d'ajourner le procès politique qu'elle avait décidé d'entamer contre le président Nicolás Maduro.

Le président du Parlement, Henry Ramos a qualifié de logique l'ajournement du procès compte tenu du début du dialogue entre le gouvernement et l'opposition.

L'opposition s'attendait à ce que le président Maduro compare devant le Parlement mais celui-ci a refusé d'assister à un procès qu'il considère comme illégal.

Se référant à la mise en liberté par le gouvernement de deux opposants qui avaient été arrêtés suite à leurs appels à la violence, Henry Ramos l'a qualifiée de raisonnable.

Les autorités vénézuélienne ont également suspendu le procès en justice ouvert contre un troisième opposant pour instigation à la violence, en geste de bonne volonté pour favoriser le dialogue.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/110782-las-semblee-nationale-du-venezuela-suspend-le-proces-contre-le-president-nicolas-maduro>



Radio Habana Cuba